

Cas n°2 : Éthique et développement durable, Rhonéa - Artisans vignerons

Une coopérative agricole nouvelle génération valorisant le développement durable et un comportement éthique et équitable

DEFINITION DU PROBLEME

Les filières agroalimentaires sont un atout pour l'hexagone, elles sont facteur de croissances, d'emplois et de localisation d'activités économiques dans les territoires. Cependant, ces filières et notamment le secteur viticole doivent impérativement intégrer les modifications de l'environnement économique, l'approche environnementale, la territorialisation des bassins de production et des projets partagés par l'ensemble des acteurs.

Avec des valeurs fortes, des règles de conduite strictes, une croissance économique basée sur des principes éthiques, « la coopérative Rhonéa », basée à Beaumes de Venise et réunissant les cas de Vacqueyras et de Beaumes de Venise dans le département du Vaucluse ont pour objectif l'éco-socio-efficience. Elle consiste par la mise sur le marché de produit à un prix compétitif satisfaisant les besoins des clients, apportant de la qualité de vie aux acteurs (producteurs et salariés) et réduisant progressivement les impacts écologiques (eau, air, sol) et l'usage des ressources. Ce programme ambitieux répond à des contraintes toujours plus importantes de la concurrence sur le territoire français, mais également des pays voisins (Espagne et Italie) et lointains (Chili, Australie et Afrique du Sud pour les principaux). Il vise également à répondre à une double exigence des clients : une démarche performante de développement durable et une nouvelle organisation managériale favorisant une lisibilité de la coopérative pour le client.

CONTEXTE

Depuis quelques années, la croissance des échanges mondiaux dans le secteur viticole s'est accélérée et la concurrence s'est faite plus vive. La crise financière puis économique a eu un impact profond sur la filière vin tant sur les pays producteurs que les marchés de consommation. La filière viticole française a ainsi vu ses positions se fragiliser alors que de nombreux pays sont devenus concurrents sur le marché mondial et sur différents niveaux de la gamme des vins. La consommation en France s'inscrit dans un schéma de baisse régulière depuis plus de 30 ans. En effet, alors que la consommation par habitant avoisinait les 100 litres/an/habitant en 1975, elle n'est plus que de moins de 50 litres aujourd'hui. L'augmentation de la population est loin de compenser la baisse de la consommation par habitant. On observe aussi que les modes de consommation de vin en France ont fortement évolué : aujourd'hui, 17 % des Français sont des consommateurs réguliers de vin, 45 % sont des consommateurs occasionnels et 38 % des non-consommateurs. La filière viticole est donc face à des enjeux sociétaux et de santé publique majeure dans un pays culturellement attaché au vin.

ENJEUX

Cas n°2 : Éthique et développement durable, Rhonéa - Artisans vignerons

La filière viticole française est localisée dans une dizaine de bassins spécialisés. Ces territoires ont une identité forte et chacun une politique propre. Ils diffèrent par les types de vins produits et les modes de commercialisation, ainsi que par la taille des exploitations. Si, en moyenne, la viticulture est une des orientations agricoles qui dégage les plus hauts revenus, il existe néanmoins de très fortes disparités régionales. Les exploitations viticoles se caractérisent également par l'emploi d'une main-d'œuvre salariée importante.

L'organisation de la production vitivinicole française est très majoritairement centrée sur le système des signes de l'origine et de la qualité (environ 90 % de l'offre française). Ce particularisme pose plusieurs questions comme la capacité d'adaptation de l'offre française à la demande des marchés internationaux, sur la capacité du dispositif à rémunérer l'ensemble des acteurs de la chaîne et pour une partie de la production les surcoûts induits. Les coopérateurs de Rhonéa souhaitent s'engager dans cette dynamique identitaire, organisationnelle tout en intégrant l'impact environnemental de plus en plus demandé par les consommateurs.

ELEMENTS D'ANALYSE

L'appréhension d'une filière viticole spécifique comprend son étude géographique et son appellation. Elle doit pouvoir comprendre une analyse exhaustive du vignoble et son environnement. Dans le cadre de sa compréhension en termes d'organisation, le cas propose une analyse de la démarche du développement durable dans la filière viticole, du vin éthique et du vin équitable et plus précisément le mode de management participatif ou qui pourrait être utilisé, en l'occurrence le SMI (Système de Management Intégré) déjà largement usité dans d'autres filières agroalimentaires.

L'OBJECTIF/REALISATION DU CAS

- 1) **Comprendre** les enjeux et l'organisation d'une filière viticole s'inscrivant dans le terroir de Daranton regroupant les crus de Vacqueyras, Beaumes de Venise et Gigondas, mais également des AOP au cœur de la vallée du Rhône méridionale. Notamment le caractère original d'une coopérative familiale nouvelle génération cherchant à valoriser l'agriculture raisonnée et le développement durable
- 2) **Appréhender** les effets des pratiques, d'outils et des techniques d'une démarche de développement durable sur les aspects de bilan carbone, de stratégie de vinification, de structure de la cave.
- 3) **Évaluer** la mise en place de ce processus de développement durable et éthique en termes de démarche sociale et sociétale au plan organisationnel et les effets attendus auprès des consommateurs.
- 4) **Mettre en place** une démarche de développement durable d'une filière viticole en qu'acteur majeur de l'appellation Côte du Rhône dans un processus de mutualisation des savoir-faire des vignerons, des collectivités et des consommateurs.